

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES PAR CONSULTATION RESTREINTE N°OBR/16/F/2022-2023 LA FOURNITURE DE LA REDONDANCE DES LIAISONS DE KOBERO ET MUGINA

Date de Publication : 06/2 /2023

Date d'ouverture des offres : 07/2 /2023

#### **1. Objet.**

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres par consultation restreinte, l'ONATEL et la VIETEL BURUNDI à présenter leurs offres sous enveloppes fermés pour la **Fourniture de la Redondance des Liaisons de KOBERO et de MUGINA**, dont les spécifications se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### **2. Financement.**

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2022-2023.

#### **3. Spécification du Marché**

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres NATIONAL Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

#### **4. Allotissement**

Le présent marché est constitué d'un seul lot : Fourniture de la Redondance des Liaisons de KOBERO et de MUGINA.

#### **5. Délai d'exécution**

Le délai de la Fourniture de la Redondance des Liaisons de KOBERO et de MUGINA, conformément aux spécifications techniques du DAO, est fixé à nonante **(90) jours** calendaires à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Cependant, la durée du contrat de support technique est fixée à une année à partir de la date de son activation.

#### **6. Les maisons consultés**

-ONATEL

-VIETEL BURUNDI

## **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes ([www.obr.bi](http://www.obr.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 12h00 et de 14h00 à 17h 00', heure locale à l'adresse ci-après :

**Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,  
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,  
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,  
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16**

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, **versés sur le compte N° CC 10003** (Sous-compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi.

## **8. Dépôt et Ouverture des Offres.**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **27/2/2023** à 09h30' locales. Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'appel d'Offres par consultation restreinte N° OBR/16/F/2022-2023, A n'ouvrir qu'en séance publique du 27/2/2023, à 10h 00'.**

L'ouverture des offres aura lieu le **27/2/2023 à 10 h 00'** dans la salle des réunions du Commissariat Général de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, 6<sup>ème</sup> étage.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

## **9. Délais d'engagement.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## **10. Garantie de soumission**

**Une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque ou toute autre institution financière agréée au Burundi de Deux Cent Cinquante Mille Francs Burundais (250 000 FBU) est exigée.**

Cette garantie demeurera valable jusqu'à au moins 120 jours comptés à partir du premier jour suivant la date limite de dépôts des offres du marché.

## **11. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

**12. Critères de qualification**

- Conformité des documents administratifs fournis
- Conformité des documents techniques fournis
- Conformité des documents financiers fournis

Fait à Bujumbura, le 07/02/2023

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Gérard SABAMAHORO**

